

TCSP : RÈGLES NON RESPECTÉES, VIES EN DANGER

Le sentiment d'insécurité est grandissant pour les conducteurs de BHNS. Ils ont tous les jours, et notamment très tôt dans la journée au début de leur service, à réagir correctement pour préserver la vie de leurs passagers et celle des automobilistes, motards, cyclistes et piétons qui circulent en infraction sur les voies réservées du TCSP. Pourquoi est-ce un danger majeur d'emprunter illégalement ces voies ? Explications.

Le TCSP : un site dédié intégré à la circulation

Le choix de la réalisation d'un TCSP entre Fort-de-France et le Lamentin, vise à améliorer les déplacements des populations et à leur proposer une offre de transport public plus attractive et efficace, utilisant une voie spécialement réservée et protégée de la circulation automobile (en site propre). Il permet l'articulation entre l'offre de transport du réseau du Centre et des réseaux du Nord et du Sud.

Pour une meilleure accessibilité au centre-ville, le TCSP est intégré à la voirie. Ce partage de la voirie est à l'origine de zones en damier (zone de croisement entre le flux de circulation des BHNS et celui des véhicules légers) et de la priorité absolue aux carrefours.

La présence d'usagers non autorisés sur les voies du TCSP perturbe le réglage des feux de circulation qui ont pour mission première de fluidifier la circulation dans et autour du site propre

Les BHNS, des véhicules pas comme les autres

Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) n'est pas un véhicule standard. Biarticulé, il mesure **24 mètres de long** pour une capacité totale de **144 places** dont 44 assises plus celle du chauffeur. Climatisation, protection vidéo, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, régularité, augmentation des fréquences et de l'amplitude horaire, sont des gages de la qualité du service offert à bord de ces **véhicules à motorisation hybride**.

Les BHNS doivent permettre aux usagers de se déplacer d'un point névralgique à un autre en un minimum de temps. Le site réservé est là pour leur garantir une vitesse commerciale optimale.

La circulation d'usagers non-autorisés dans cet espace fausse la mesure des temps de parcours des BHNS qui est essentielle pour définir leurs horaires de passage.

De même, l'encombrement des zones en damier affecte la vitesse commerciale.

La priorité absolue aux carrefours à feux fonctionne grâce à un système de détection du véhicule intégré. **Ce système est perturbé par les véhicules non autorisés.**

Une conduite spécialisée

Dans sa cabine fermée et protégée par une vitre, le conducteur ou la conductrice maîtrise les 24 mètres du BHNS doté d'un volant très maniable et d'un moteur hybride électrique. Caméras et écrans permettent de voir à l'intérieur du bus et également les sorties de passagers au niveau des arrêts.

À vide, un BHNS pèse 23 tonnes et à plein environ 38 tonnes. C'est dire la distance nécessaire pour que le véhicule s'arrête totalement, même s'il ne circule pas à grande vitesse.

Les conducteurs sont expérimentés et ont reçu une formation spécifique. Au quotidien, ils doivent faire preuve d'une réactivité extraordinaire et prendre des décisions rapides face aux véhicules, motos, vélos et parfois piétons qui se trouvent sur les voies réservées ou qui ne respectent pas le feu rouge clignotant signalant l'arrivée du bus. **Ces utilisateurs, non autorisés, mettent en danger des vies sans même en avoir conscience.**

La signalétique à respecter et les recommandations de sécurité.

Les usagers doivent avoir conscience de la nécessité de respecter la réglementation et la signalétique spécifiques aux TCSP. Elles répondent à deux règles de base :

- **la voie à usage exclusif des BHNS**
- **la priorité absolue aux BHNS.**

Pour faire respecter ces principes, la signalétique particulière :



Les sanctions

Lorsqu'un automobiliste ou un motard circule sur une voie de bus, il commet une infraction au Code de la route. En cas de contrôle de police, il encourt une **contravention de 4ème classe**. Celle-ci se matérialise au travers d'une amende de **135 euros**.

La sécurité est l'affaire de tous !